

## Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°60– Le 5 juin 2015

**Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région**

### Actualité gouvernementale

#### *Déplacement à Rennes de Thierry Braillard, Secrétaire d'État aux Sports, vendredi 5 juin 2015*



Vendredi 5 juin 2015, Thierry Braillard, Secrétaire d'Etat chargé des Sports s'est rendu à Rennes pour inaugurer le stade départemental couvert d'athlétisme « Robert-Poirier ».

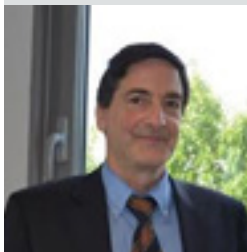
L'inauguration s'est déroulée en présence de Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, de Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, de Daniel Gilles Vice-président du Conseil régional de Bretagne en charge des sports et de Robert Poirier dont le nouveau stade porte le nom en hommage à sa carrière sportive. Robert Poirier, athlète brétilien de haut niveau, a obtenu cinq titres de champion de France du 400m haies, une médaille de bronze aux Championnats d'Europe de Budapest et participé aux Jeux olympiques de 1964 et de 1968.

Cet équipement de 7226 m<sup>2</sup> qui pourra accueillir 1200 spectateurs est le premier du genre en Bretagne. Le stade a été financé par le Département d'Ille-et-Vilaine, l'État par la mobilisation des crédits du Centre National pour le Développement du Sport, la Région Bretagne, Rennes Métropole et la ville de Rennes. L'État est propriétaire du terrain mis à disposition de l'Université de Rennes 1. Il a permis au Département de construire le stade sur la parcelle sélectionnée via la signature d'un bail emphytéotique administratif.

[En savoir +](#)

## Nomination

***Pascal Appréderisse a été nommé Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bretagne, depuis le 1er juin 2015.***



Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Pascal Appréderisse débute sa carrière au Ministère du travail en 1984 comme Inspecteur du travail, tout d'abord en Moselle puis en Guyane. Il continue son parcours en Outre-mer en tant que Directeur-adjoint à la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Réunion puis de la Guadeloupe.

En juillet 1998, il intègre le Secrétariat d'État à l'Outre-Mer et devient Chef du département emploi, formation, insertion jusqu'en août 2000, avant d'occuper les fonctions de chargé de mission Economie-Emploi au sein du Secrétariat Général des Affaires Régionales (SGAR) de la Réunion.

En 2003, il devient Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Eure-et-Loir puis du Bas-Rhin (2007). Lors de la création des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE direction régionale des entreprises de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi) en 2009, il est nommé responsable de l'Unité territoriale du Bas- Rhin.

Avant d'être nommé à la tête de la Direction de Bretagne, Pascal Appréderisse occupait les fonctions de Directeur régional adjoint, responsable du Pôle Travail, à la Direction d'Ile-de-France depuis janvier 2013.

[En savoir +](#)

## Économie - Finances

***Conventions de partenariats entre l'État, le Conseil régional de Bretagne et la Caisse des dépôts en faveur du développement de la Bretagne***



A l'occasion de la visite de Marc Abadie, directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts, 4 conventions de partenariat ont été signées en faveur des transitions énergétique, écologique, numérique et territoriale du territoire breton. Ces conventions illustrent le partenariat entre l'État, la Région Bretagne et la Caisse des dépôts en faveur du développement de la Bretagne.

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne a signé avec Pierrick Massiot, Président du Conseil régional de Bretagne et Marc Abadie, une première convention de partenariat pour la réalisation d'une étude sur la mutualisation d'infrastructures de gestion de données en Bretagne et une seconde avec ces mêmes partenaires et Initiative Bretagne pour une expérimentation d'un prêt d'honneur dédié aux projets de croissance des petites entreprises.

[En savoir +](#)

## Culture

### *La Ville de Rennes signe un Pacte Culturel avec l'État*



Jeudi 4 juin 2015, Nathalie Appéré, Maire de Rennes, et Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine, ont signé un Pacte culturel engageant la Ville de Rennes et l'État à maintenir leur coopération et leurs financements respectifs pour les trois années à venir.

Avec ce Pacte culturel, l'État (le Ministère de la Culture et de la Communication) et la Ville de Rennes réaffirment leur engagement en faveur de la culture; avec au minimum un maintien pour les années 2015-2017, sur une base 2014, des financements respectifs en faveur des politiques publiques relatives :

- à la création et la diffusion artistiques ;
- au patrimoine historique, architectural, muséal, archivistique ;
- à l'enseignement et à la formation aux arts et à la culture ;
- à la lecture publique ;
- aux industries culturelles ;
- aux actions contribuant à la démocratisation culturelle, au partage de la culture et au développement des publics, en particulier par l'éducation artistique et culturelle.

L'État s'engage à maintenir, pour les exercices budgétaires 2015-2017, le budget Culture sur le territoire de la Ville de Rennes, tel qu'exécuté en 2014, soit un montant de 7 140 010 € en dépenses d'intervention en fonctionnement. La Ville s'engage à maintenir, pour les exercices budgétaires 2015-2017, le budget Culture, tel qu'exécuté en 2014, soit un montant de 29,5 M€.

[En savoir +](#)

## Inauguration de la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne (MAeB)



Les locaux de la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne (MAeB), à l'Hôtel de Brie, contigu à l'Hôtel de Blossac, siège de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, rue du Chapitre à Rennes, ont été inaugurés le jeudi 4 juin 2015, en présence de Xavier Fraud, Président de la MAeB, de Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine et de Jean-Loup Lecoq, Directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne.

Cette installation a nécessité, entre janvier et septembre 2014, la réalisation de travaux de restauration, menés sous maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (180 000 € financés à 100 % sur crédits déconcentrés), et de travaux d'aménagement intérieurs, sous maîtrise d'ouvrage MAeB (200 000 € répartis entre une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (160 000 €) et un autofinancement de la MAeB (40 000 €). Soit un coût total de 380 000 €.

Association valorisant la promotion et la diffusion de la culture architecturale et urbaine à l'échelle régionale, à destination du grand public, la Maison de l'Architecture et des Espaces en Bretagne est :

- un acteur culturel pour la diffusion de la culture architecturale et urbaine en Bretagne à destination du grand public,
- un acteur pédagogique d'éducation architecturale et urbaine à destination des scolaires et de la maîtrise d'ouvrage,
- un acteur de communication et d'expérimentation de pratiques culturelles et artistiques.

[En savoir +](#)

## Sécurité

### **«Le Bon Vivant» un court-métrage pour sensibiliser les jeunes sur l'alcool au volant**



Un court-métrage, réalisé par Eric Toledano et Olivier Nakache, pour sensibiliser les jeunes aux risques de l'alcool au volant, qui constitue la première cause de mortalité des 18-24 ans sur la route, est diffusé, depuis le 20 mai dernier, sur les chaînes de télévision et sur les écrans de cinémas.

«Le Bon Vivant» raconte l'histoire de Lucas et de son groupe d'amis, cinq jeunes étudiants, qui sortent en soirées, et qui croquent la vie à pleines dents, comme on sait si bien le faire quand on a 20 ans et qu'on pense avoir toute la vie devant soi...

[En savoir +](#)

# Simplification administrative

## Achat du timbre fiscal en ligne



Besoin d'un timbre fiscal pour obtenir votre passeport ?

Vous pouvez désormais l'acheter en ligne ici .

En quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, quelle que soit votre situation.

Pas besoin d'imprimante, il vous suffira simplement de présenter, lors du dépôt de votre demande à la mairie (ou en Préfecture pour Paris), le numéro de votre timbre fiscal électronique qui vous sera envoyé, à votre choix, par courriel ou par SMS, après paiement en ligne sécurisé.

[En savoir +](#)




Toute l'actualité des services de l'Etat en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :

[www.bretagne.gouv.fr](http://www.bretagne.gouv.fr)

[www.ille-et-vilaine.gouv.fr](http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr)

 [Prefet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](#)

 [@bretagnegouv](#)

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Crédits photos : Service Régional de la Communication Interministérielle, Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi en Bretagne, Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières, Direction générale des Finances Publiques.